

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION



COMMUNE DE FRANCON



LE MOT DU MAIRE



Franconaises, Franconais,

Cette année 2022 a été marquée par le retour de moments partagés, conviviaux et de belles festivités. De nombreuses personnes œuvrent pour que notre jolie commune reste accueillante, et dans laquelle il fait bon vivre. Les franconais ont pris plaisir à se retrouver. Afin de poursuivre dans cette dynamique, vous trouverez dans cette édition du bulletin communal de nombreuses propositions d'activités pour l'année 2023.

Tout ceci est possible grâce à l'engagement de nombreuses personnes. Je tenais tout particulièrement à remercier l'ensemble des conseillers, des agents communaux et les associations pour leur investissement.

Je n'oublie pas tous les administrés qui participent spontanément, gracieusement, bénévolement à l'entretien et à la vie de la commune. Nombreux d'entre vous ont apporté un peu de leur temps, de leur savoir-faire... C'est ça la richesse franconaise, un grand merci à tous!

En 2022, plusieurs travaux devaient être réalisés sur la commune. La conjoncture actuelle et le calendrier en ont décidé autrement. Finalement les travaux de réfection du muret de l'esplanade de l'église n'auront lieu qu'à la fin de l'hiver. Le déploiement de la fibre et la mise en place de la tarification incitative sont reportés en 2023. Seule la réfection de la cour de l'école a pu avoir lieu pendant les grandes vacances.

En 2023, le SDEHG va mener des travaux de renforcement du réseau basse tension issu du « P4 », au niveau du quartier des Hérétes, sur un tronçon de la D8. Le câble va être changé. Cela va nécessiter le renforcement de certains poteaux et l'implantation de nouveaux. L'objectif étant d'avoir une meilleure qualité de distribution et d'éviter les microcoupures.

Actuellement la municipalité mène une réflexion sur des travaux de rénovation énergétique en collaboration avec le PETR et le SDEHG. Comme tout un chacun, nous nous mobilisons pour réduire notre consommation énergétique et préserver nos ressources.

Je terminerai avec une pensée toute particulière pour nos deux retraités, Evelyne DANGLA et Joël PAPY, que je remercie infiniment. Je leur souhaite une très bonne continuation et de belles choses à venir.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux et vous souhaiter une très belle année 2023.

Julie ALBOUY

INFORMATIONS MAIRIE



SECRETARIAT

1/ Fermeture

Le secrétariat sera fermé du 26 au 31 décembre 2022 inclus.

Il n'y aura pas de permanence à la mairie durant cette période, ainsi que le samedi 24 décembre, mais nous restons joignables :

- par messagerie électronique : accueil@mairie-francon31.fr
- ou par téléphone, au 0671715944, uniquement en cas d'urgence.

2/ Nouvelle adresse mail

Depuis le 1^{er} décembre 2022, pour toutes correspondances électroniques avec la mairie, nous vous invitons à utiliser la nouvelle adresse mail :

accueil@mairie-francon31.fr

POPULATION

La population légale de chaque commune est actualisée tous les ans. Elle est établie conformément aux dispositions de l'article 156 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Un recensement a été effectué sur la commune en 2019. Le résultat des comptages effectués par l'INSEE à l'issue de cette enquête a été utilisé pour le calcul de la population légale.

L'INSEE nous informe, par courrier du 9 décembre 2022, que la population légale de la commune qui sera enregistrée au 1^{er} janvier 2023 est de **245 habitants**.

ETAT CIVIL

Mariage:

Nathalie GATT et Jean LAVERAN

GALETTE DES ROIS

L'ensemble du conseil municipal est heureux de vous inviter le **dimanche 8 janvier**, à **la salle des fêtes**, à **16h00** pour partager un moment de convivialité autour d'un verre et de la traditionnelle galette des rois.

www.mairie-francon31.fr

Téléphone : 05.61.98.87.65. Mail : accueil@mairie-francon31.frOuverture du secrétariat : mardi et jeudi de 9h00-12h00 et 14h00-18h00
Permanence de Mme le maire : Jeudi de 14h30-17h00 et samedi de 10h00-12h00



JOURNEE SOLIDARITE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Le samedi 22 octobre 2022, les conseillers se sont réunis pour effectuer quelques petits travaux :

- Nettoyage de la place du village et entretien des caniveaux,
- Nettoyage des abords de l'église (esplanade et porche),
- Diverses réparations à l'école : éclairage, porte des toilettes, descente de gouttière, crépis, rideaux...
- Réparation du portail d'entrée du cimetière,
- Remise de gravier sur le terrain de pétanque,
- Remise en place et changement de quelques tuiles sur le porche de l'église.

HISTOIRE DE FRANCON

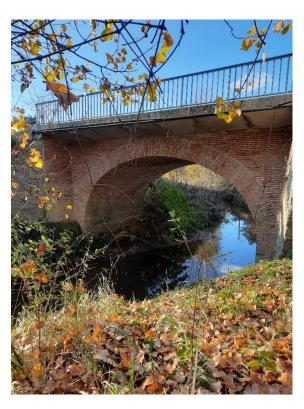
PETITE HISTOIRE FRANCONAISE

Le pont du « nobi »

D'après la légende, racontée de génération en génération, le pont qui permet de traverser la Nère, au niveau de la D8, a été baptisé « pont du nobi ».

« Nobi » signifie « le marié » en occitan. La première personne à l'avoir emprunté était un futur époux qui montait au village pour son mariage. Il habitait la maison à Alem.

La plus ancienne référence en notre possession « du pont du nobi » date de 1831.



RPI Alan – Francon - Terrebasse



ECOLE DE FRANCON

En cette fin d'année, nous avons réalisé un beau projet couture grâce à l'aide de quelques mamans. Nous avons créé des suspensions de noël en feutrine que nous vendrons lors du marché de noël le 15 décembre à Alan.

Nous avons également eu le plaisir d'assister à une représentation théâtrale à Saint-André le 25 novembre : Molière d'OC. Il s'agissait d'une pièce de théâtre en partie en occitan.





Les CP ont écrit de très belles lettres au Père Noël et nous attendons sagement sa venue. Nous vous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Les élèves de Francon



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES -APEAFT

L'association des parents d'élèves du RPI Alan-Francon-Terrebasse organise tout au long de l'année des manifestations et des ventes (sapins de Noël, chocolats, objets personnalisés par les enfants...) dans le but de récolter des fonds permettant de financer des projets et sorties pédagogiques... Tout cela dans la bonne humeur et la convivialité!

Joyeuses fêtes et à vos agendas pour ne pas manquer nos manifestations 2023!



LES ASSOCIATIONS



LE COMITE DES FÊTES

Bonjour à tous,

Cette année a vu le retour à la normale des animations comme la fête de la musique ainsi que la fête à Francon. Vous avez été nombreux à y participer et nous sommes heureux de voir qu'ils restent des moments de convivialité pour les franconais. On espère évidemment vous revoir nombreux l'année prochaine sur ces évènements là mais aussi sur de nouveaux qui vont arriver !!!

En effet, le comité vous propose son calendrier des évènements pour l'année prochaine :

- Le vendredi 3 février 2023 à 19h30 : Une dégustation de vin organisée avec le caviste de Cazères-sur-Garonne. La dégustation sera accompagnée par un plateau de charcuterie et de fromage pour 10 euros par personne. Réservation à faire auprès de Christian DUCOUSSO 05.61.98.65.22 ou Evelyne DANGLA 05.61.98.68.22 entre le 5 janvier et le 30 janvier ou lors de la galette des rois à Francon (places limitées)
- Le samedi 1^{er} avril 2023 : Une journée jeux à partir de 14h avec notamment de la pétanque l'après-midi, de quoi se restaurer sur place ainsi qu'un tournoi de belote en soirée ! D'autres jeux ou activités seront aussi disponibles.
- Le samedi 17 juin 2023 : La journée de juin, plus de précision viendront au cours de ce début d'année ainsi qu'aux prochains évènements.
- Evidemment le 21/22 octobre 2023 les aubades
- Et Enfin le 27/28/29 octobre 2023 la Fête à Francon!

Une assemblée générale a d'ailleurs eu lieu en cette fin d'année et le bureau a été renouvelé, voici donc sa nouvelle composition :

<u>Présidence</u>: Denis Albouy (président) & Brice Laugier (vice-président)

<u>Trésorerie</u>: Clément Albouy (trésorier) & Sébastien Laugier (trésorier-adjoint)

Secrétariat : Morgane Dario (secrétaire) & Lucas Champagne (secrétaire adjoint)

Le nouveau bureau et l'ensemble du comité souhaitent remercier l'investissement du précédent bureau et évidemment de Brice qui a assuré la présidence ces dernières années ! Merci à lui pour son investissement sans faille !



A très vite, Le bureau

LES ASSOCIATIONS



L'ASLF – Le Téléthon



Le téléthon a été une réussite et a permis de reverser la coquette somme de 2538€00.

Merci à tous les participants et surtout aux bénévoles et généreux donateurs, pâtissières, artisans, photographe, peintre sans quoi cela serait impossible.





L' A.S.L.F. prévoit :

- une soirée « choucroute » le samedi 28 janvier, Prix : 15€ - réservation au 06.43.52.74.72 avant le 21 janvier – apportez vos couverts
- une sortie au lac de Payolle, vous serez prévenus en temps utile.

Je vous souhaite des fêtes de fin d'année joyeuses et lumineuses (sauf coupures d'électricité...)

Meilleurs Vœux pour un Nouvel An rempli de bonheur, joie, sérénité, santé et PAIX.

Marie-Andrée LAPORTE

Je vous propose ceci:

« Noël de France, Noël de mon pays,

Des forêts du Nord aux Vallées du Midi

Un seul chant montera cette nuit.

Au ciel de neige, l'étoile brillera

Pour guider tous ceux qui s'en vont,

Dans le froid, à la crèche, adorer l'enfant roi » (Eddy Mitchell)

Petite histoire d'haie'cologie





Bonjour à vous, Franconaises, Franconais! Nous, c'est Anna, Aube, Capucine et Clémence, des étudiantes en Master 2 Biodiversité, Ecologie et Evolution (BEE) de l'Université Toulouse III Paul-Sabatier. Dans le cadre de notre projet tutoré, nous travaillons en ce moment même sur votre commune pour vous accompagner dans la replantation de haies. Nous avons pu établir un diagnostic des haies préexistantes sur Francon. Mais d'abord, un peu de contexte.

Les haies, c'est à la mode. Bocagères, spontanées ou encore mellifères, ces alignements d'arbres et d'arbustes servaient initialement à délimiter les champs et les propriétés. Mais pourquoi diable un tel engouement ? Si aujourd'hui elles peuvent être vues comme une perte d'espace utile à la production, de plus en plus d'études scientifiques soulignent les avantages que les communautés humaines, mais également la biodiversité, peuvent tirer de ces boisements linéaires. On appelle ainsi "services écosystémiques" les bénéfices que retirent les humains du fonctionnement des écosystèmes. Ceux apportés par l'écosystème des haies sont multiples : stockage de carbone et lutte contre le changement climatique, régulation de la qualité de l'eau et infiltration de l'eau vers les nappes phréatiques, lutte contre l'érosion des sols, protection locale contre le vent... Mais elles abritent également divers animaux favorables aux cultures, tels que les insectes pollinisateurs ou des prédateurs de ravageurs, qui ont souvent bien du mal à traverser d'immenses espaces (à taille d'insecte) de champs cultivés.

Devant cette longue liste vertueuse, la logique voudrait planter des haies partout ! En non nous direz-vous, tout avantage a ses inconvénients. C'est aussi l'un des challenges de notre intervention : identifier des zones prioritaires de replantation de haies qui répondent aux principes du développement durable, c'est-à-dire des propositions qui concilient les piliers social, économique et environnemental. Actuellement, la commune de Francon présente une longueur totale de haies d'environ 70 km. Si ce chiffre peut paraître important, il faut cependant le considérer au regard de l'histoire. En effet entre 1961 et 2001 la longueur de haies a chuté de presque 60%.

Les politiques actuelles de replantation de haies, telles que les subventions accordées dans le cadre de la PAC (Politique Agricole Commune), permettent d'augmenter à nouveau la quantité de haies. L'objectif de notre travail est ainsi de pouvoir faire des propositions de replantations aux franconaises et franconais qui souhaitent améliorer le réseau de haies. Les coûts de replantation peuvent être importants, c'est pourquoi il est intéressant de se focaliser sur les endroits les plus judicieux, impliquant un minimum d'effort pour un maximum d'efficacité. Nous souhaitons agir avec vous pour redonner aux haies leur lettres de noblesse. C'est pourquoi nous vous proposons de nous rencontrer lors d'une consultation publique dédiée, prévue le 27 janvier prochain, à 19h à la salle des fêtes. Nous espérons vous y rencontrer nombreuses et nombreux !

CANTON DE CAZERES



Permanences des conseillers départementaux



Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD

Jour	Date	Heure	Lieu	Jour	Date	Heure	Lieu
Samedi	7 janv 2023	10:00	Cazères - Mairie	Mercredi	12 avr 2023	14:00	Aurignac - Mairie
Mercredi	11 janv 2023	10:00	Le Fousseret - Mairie	Samedi	15 avr 2023	10:00	Isle en Dodon - Mairie Annexe
Mercredi	11 janv 2023	14:00	Aurignac - Mairie	Jeudi	27 avr 2023	10:00	Rieumes - Maison du Tailleur
Samedi	21 janv 2023	10:00	Isle en Dodon - Mairie Annexe	Samedi	6 mai 2023	10:00	Cazères - Mairie
Jeudi	26 janv 2023	10:00	Rieumes - Maison du Tailleur	Mercredi	10 mai 2023	10:00	Le Fousseret - Mairie
Samedi	4 févr 2023	10:00	Cazères - Mairie	Mercredi	10 mai 2023	14:00	Aurignac - Mairie
Mercredi	8 févr 2023	10:00	Le Fousseret - Mairie	Samedi	20 mai 2023	10:00	Isle en Dodon - Mairie Annexe
Mercredi	8 févr 2023	14:00	Aurignac - Mairie	Jeudi	25 mai 2023	10:00	Rieumes - Maison du Tailleur
Samedi	18 févr 2023	10:00	Isle en Dodon - Mairie Annexe	Samedi	3 juin 2023	10:00	Cazères - Mairie
Jeudi	23 févr 2023	10:00	Rieumes - Maison du Tailleur	Mercredi	14 juin 2023	10:00	Le Fousseret - Mairie
Samedi	4 mars 2023	10:00	Cazères - Mairie	Mercredi	14 juin 2023	14:00	Aurignac - Mairie
Mercredi	8 mars 2023	10:00	Le Fousseret - Mairie	Samedi	17 juin 2023	10:00	Isle en Dodon - Mairie Annexe
Mercredi	8 mars 2023	14:00	Aurignac - Mairie	Jeudi	22 juin 2023	10:00	Rieumes - Maison du Tailleur
Samedi	18 mars 2023	10:00	Isle en Dodon - Mairie Annexe	Samedi	1 juil 2023	10:00	Cazères - Mairie
Jeudi	23 mars 2023	10:00	Rieumes - Maison du Tailleur	Mercredi	12 juil 2023	10:00	Le Fousseret - Mairie
Samedi	1 avr 2023	10:00	Cazères - Mairie	Mercredi	12 juil 2023	14:00	Aurignac - Mairie
Mercredi	12 avr 2023	10:00	Le Fousseret - Mairie				

Le 13 décembre 2022, **Sébastien VINCINI** a succédé à Georges MERIC à la présidence du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.